

Lancement de la troisième édition du « Parcours Défense Entrepreneurs »

Publié le 16 juin 2017

Le ministère de la Défense et le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) lancent la troisième édition du « Parcours Défense Entrepreneurs » (PDE).

Une enquête menée auprès des participants au PDE 2015 révèle que, parmi les militaires interrogés, la moitié a créé son entreprise et 66% d'entre eux attestent de la croissance de leur entreprise.

Organisée par Défense Mobilité, l'agence de reconversion de la Défense, et le pôle Entrepreneuriat et croissance du MEDEF, cette opération vise à contribuer au rapprochement du monde militaire et de celui de l'entreprise.

Cette année, 19 chefs d'entreprises, issus de divers secteurs d'activité, seront associés en binôme à 19 militaires, officiers et sous-officiers, en phase de reconversion professionnelle et intéressés par le monde de l'entrepreneuriat. Ils effectueront une immersion dans des formations militaires afin de découvrir le monde de la défense au plus près du terrain.

Les militaires effectueront, quant à eux, une période en entreprise d'environ une semaine, auprès de leurs binômes, afin de mieux comprendre le fonctionnement de celle-ci.

Une enquête menée auprès des participants au PDE 2015 révèle que, parmi les militaires interrogés, la moitié a créé son entreprise et 66% d'entre eux attestent de la croissance de leur entreprise. 70% de l'ensemble ont été satisfaits de cette expérience.

La reconversion professionnelle est l'une des grandes priorités de la politique de ressources humaines du ministère de la Défense qui, pour répondre à un objectif de performance opérationnelle, emploie du personnel jeune poursuivant des carrières courtes. Chaque année, Défense Mobilité, organise le retour à la vie civile de près de 21 000 personnels. En 2016, près de 70 % des candidats à la reconversion ont trouvé un emploi dans l'année suivant leur départ du ministère de la Défense.

Le parcours défense entrepreneur illustre le dynamisme de la relation entre le ministère de la défense et le MEDEF, qui est animée par le comité de liaison défense (CLD). Cette instance permanente du MEDEF est composée d'un officier de liaison détaché et d'une salariée. Leur mission est de renforcer la coopération dans de nombreux domaines : reconversion, réserve militaire, achats publics, innovation, investissement, soutien à la base industrielle de défense...